



Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du vendredi 28 juin 2024

N° CS_2024_06_2

Objet : **DESIGNATION D'UN MEMBRE AU BUREAU SYNDICAL**

Date de convocation : **vendredi 21 juin 2024**

Date d'affichage du compte-rendu complet : **vendredi 05 juillet 2024**

Président de séance : Monsieur MILLET Pierre-Alain

Étaient présents (Titulaire(s) ou Suppléant(e)s) :

Monsieur MILLET Pierre-Alain, Monsieur VIOLLET Alain, Monsieur BOUCHACOURT Jean-Luc, Monsieur MERMOURI Azdine, Monsieur GUICHARD Rhida, Monsieur SOW Abdoulaye, Monsieur BON Gaël

Étaient absents ou excusés et ayant donné pouvoir (Titulaires ou Suppléants) :

Monsieur ARIAGNO Jeff (donnant pouvoir à Monsieur MILLET Pierre-Alain), Madame VILLEDIEU Florence (donnant pouvoir à Monsieur BOUCHACOURT Jean-Luc)

Étaient absents ou excusés :

Monsieur RIAS Bernard, Monsieur MOULIN Guillaume, Monsieur BONY Vincent, Monsieur RAPP Florian, Monsieur MAILLET Eric

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le nombre de Vice-Présidents et de membres fixés par l'organe délibérant du SITIV ;

Suite au décès de M. Bernard Rias, conseiller municipal de Vaulx-en-Velin, délégué au SITIV ;

Considérant que Monsieur Pierre-Alain MILLET, Président du SITIV, rappelle à l'assemblée que la désignation des membres se fait à bulletin secret ;

Considérant que l'assemblée vote à l'unanimité pour une procédure de désignation à main levée ;

M. Abdoulaye Sow étant seul candidat en tant que 1^{er} vice-président du bureau syndical en remplacement de M. Bernard Rias pour représenter la commune de Vaulx en Velin ;

LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :

8 VOIX POUR

1 NE PREND PAS PART AU VOTE

DÉCIDE

- De désigner 1^{er} Vice-Président du bureau syndical M. Abdoulaye Sow.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme,